

nements politiques de 1848, la modifièrent à son heure dernière. Ce fut une véritable stupéfaction dans le monde lettré et savant, quand on sut qu'une partie seulement nous restait, et encore à prix d'or, et que le surplus serait dispersé à Paris dans des enchères publiques, comme sont jetées à tous les vents tant de rares collections formées en province, qu'on va vendre ensuite à Paris. La ville de Lyon, heureusement, sut se faire une bonne part. Elle consacra libéralement 40,000 fr., en 1853, à acquérir ce qui intéressait plus spécialement ses souvenirs et sa glorieuse histoire, et, ne pouvant faire davantage, elle a dû laisser partir tout ce que ses ressources, restreintes par la révolution, ne lui ont pas permis de retenir.

Voici les pièces officielles relatives à l'achat fait par la ville pour la partie essentiellement lyonnaise :

RAPPORT DE M. LE SÉNATEUR A LA COMMISSION
MUNICIPALE

Lyon, 16 janvier 1855.

MESSIEURS,

M. Coste, conseiller à la Cour, aujourd'hui décédé, s'était occupé, avec un zèle infatigable, de la formation d'une bibliothèque lyonnaise, composée de livres et de manuscrits concernant l'histoire de notre ville.

Dans l'intérêt de sa patriotique préoccupation, M. Coste a fait de nombreux voyages à l'étranger, et n'a négligé

par un artiste habile un cartouche ayant pour devise : *J. L. A. Coste pro patriâ colligit*, et qu'il s'était entretenu avec un des premiers peintres de notre cité pour faire un portrait qu'on aurait après lui offert à la ville et placé dans la salle contenant sa collection.